



**MAIRIE
DE
SISTERON** ✨

Département
des Alpes de Haute Provence

Département des Alpes de Haute-Provence
COMMUNE DE SISTERON

DMSI .2023.07.08

DECISION DU MAIRE

**ACQUISITION CERTIFICAT SSL - MEDIATHEQUE
AUPRES DE LA SOCIETE CERTIGNA**

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT La société C3RB fournisseur de la tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques à destination de la médiathèque de la commune de Sisteron. C3RB nécessite l'acquisition d'un certificat SSL pour l'authentification des domaines *mediatheque.sisteron.fr* et *mediatheque.sisteron.com* auprès de la société CERTIGNA.

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer avec la société CERTIGNA les conditions générales de vente et d'utilisation d'un certificat SSL.

ARTICLE 2 : Durée

Les conditions entreront en vigueur à compter de la validation du dossier de demande auprès du prestataire pour une durée d'un an renouvelable.

ARTICLE 3 : Montant de la prestation

Le montant annuel HT de la prestation est de 175,00 €.

ARTICLE 4 : Dit que la dépense est inscrite au Budget Communal.

ARTICLE 5 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations du conseil Municipal.

ARTICLE 6 : Ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et la société CERTIGNA Collectivités.

Fait à Sisteron, le 23 Juin 2023
Le Maire,
D. SPAGNOU

Mis en ligne le 28/06/2023 à 14h03

REÇU EN PREFECTURE
le 23/06/2023

Application agréée E-legalite.com

Mairie de Sisteron - BP. 100 – 04203 SISTERON CEDEX
Téléphone : 04.92.61.00.37 Courriel : mairie@sisteron.fr

**Petites villes
de demain**